

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### DE L'IDÉE À L'ACTION, FRANCHISSEZ LE PAS !

Donner aux Saint-Briciens de nouvelles possibilités d'agir dans l'intérêt général. Tel est l'objectif du budget participatif qui se concrétise ce mois-ci après avoir été une promesse (désormais tenue) de campagne. Le principe se révèle simple : mettre entre les mains des habitants une partie des dépenses d'investissement de leur ville et les encourager à devenir acteurs de la commune.

En lançant son budget participatif, Saint-Brice rejoint de nombreuses villes ayant fait un choix similaire. Il n'est ici nulle question de céder facilement à un quelconque effet de mode. En trame de fond se dévoile surtout notre volonté de contribuer à revitaliser une démocratie bousculée, au gré des scrutins, par une abstention grandissante nourrie de l'éloignement entre la population et sa représentation politique.

Contribuer humblement à répondre à ce phénomène ne saurait démarrer autrement que localement. Ainsi le budget participatif de Saint-Brice s'inscrit dans le principe connu que les petits ruisseaux font les grandes rivières. D'ailleurs, si cet outil s'avère un moyen de tisser des liens nouveaux entre la population et l'action publique, entre les habitants et leurs élus, il est aussi une solution pour mobiliser des populations jusqu'ici peu enclines à la participation.

Notons d'ailleurs que cette méthode tendant à la co-construction aura été un principe dès l'origine du projet. Chaque groupe politique de la Ville ayant été convié aux réunions de travail comme ce peut être le cas pour d'autres dossiers.

Après ces quelques lignes, chacun comprendra combien notre majorité municipale a souhaité maintenir cet investissement malgré des temps rendus complexes par la hausse des coûts de l'énergie subie par notre commune (comme par toutes les collectivités d'ailleurs). Il vous revient désormais d'élaborer, seul ou à plusieurs, des projets utiles à notre ville puis de les soumettre au vote. Nous aurons ensuite le plus grand des plaisirs à les réaliser avec vous, pour vous, au service de Saint-Brice et des Saint-Briciens.

**Nicolas Leleux**  
et la majorité municipale  
(Ensemble pour Saint-Brice)

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

### SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Au regard de la situation politique internationale, le gouvernement, au-delà d'une hausse des coûts importante tant pour les entreprises que pour les particuliers, laisse entrevoir de possibles pénuries d'énergie lors des pics hivernaux de consommation et nous invite aux économies.

Par conséquent, il est indispensable de réfléchir à un plan de sobriété tant pour réduire l'impact financier immédiat de cette crise que pour anticiper une transition énergétique à long terme. Nous nous mettons au service de la majorité afin de réfléchir ensemble aux mesures qui pourraient être prises à court et long terme sur cette cause désormais nationale.

### Impact financier immédiat

L'impact sur les finances communales avec des augmentations prévisibles des dépenses d'énergie rappelle l'urgence des mesures à prendre. Nous entendons tous ces recommandations simples comme éteindre les pièces inoccupées le soir ou le week-end, maintenir 19° dans les bâtiments publics... S'astreindre à ces « bonnes pratiques » aura un effet bénéfique immédiat.

### Projet d'efficacité énergétique

L'impact immédiat ne doit pas faire oublier le long terme et nous devons mettre en place au plus vite une réelle politique de transition énergétique. Installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, réaliser un diagnostic de l'utilisation des « fluides », améliorer l'isolation avec des matériaux écologiques, déployer des éclairages LED dans les rues et un allumage différencié des lampadaires... Ces mesures permettent d'optimiser les dépenses énergétiques mais nécessitent un plan d'investissement pluriannuel. Des politiques d'incitation peuvent aussi être mises en œuvre. Par exemple lutter contre l'habitat insalubre en mettant en place des « permis de louer » pour éradiquer la précarité énergétique des locataires ou encore sensibiliser les salariés aux enjeux de l'efficacité énergétique en les incitant à réduire leur impact environnemental grâce au télétravail ou au forfait « mobilité durable ». Toutes ces préconisations nécessitent une réflexion approfondie et une communication aboutie auprès des habitants quant à l'avenir énergétique de leur ville.

**Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Tailleux, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot, Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)**

### SAINT-BRICE, L'ACCESSIBILITÉ... QUELLE VISION ? QUELLE STRATÉGIE ?

Plus de 2 ans que le Maire et sa majorité sont aux affaires et semblent témoigner peu d'intérêt concernant un sujet majeur qui pourtant touche de très nombreux Saint-Briciens : l'accessibilité.

Il s'agit de toutes les formes d'handicap qui, entravant lourdement la vie des personnes à mobilité réduite [quand elles ne créent pas des situations de blocage total], sont autant d'obstacles quotidiens.

Aussi, quel est le bilan de la majorité : Une commission d'accessibilité qui, ne se réunissant jamais ou presque, ne remplit pas sa mission comme prévu par la loi.

Or, il est de la responsabilité de la gouvernance de réunir régulièrement cette instance indispensable pour évoquer les problématiques d'accessibilité des habitants : faire respecter la loi lors des permis de construire mais aussi l'accès des commerces, des services publics et de la voirie.

L'exemple de Luzarches, qui a pris à bras-le-corps le sujet auprès des bailleurs sociaux, agit en matière d'accessibilité des logements et des cheminements.

La Région IDF a lancé un ambitieux programme de lutte contre les pannes d'ascenseurs et pour favoriser l'accessibilité des logements auprès de 40 communes.

D'autres villes travaillent sérieusement avec le concours d'associations d'usagers agissant dans le domaine du handicap et prennent les mesures correctives afin de faciliter l'accès des PMR en tous lieux.

France handicap APF reste en attente de la 1<sup>re</sup> prise de contact de la mairie et les représentants s'inquiètent du peu d'intérêt manifesté par nos édiles sur la question du handicap.

Oui, nous le disons, il est urgent d'agir !

**Marc Guyot, Pierre Baudin, Gabriela Rascao, (Groupe Saint-Brice Unie)**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ  
DES COMPTES RENDUS  
DES CONSEILS MUNICIPAUX  
SUR LE SITE INTERNET

